



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

CARICOM, et après ? Insertion économique caribéenne et fiscalité des pays tiers
Question écrite n° 18008

Texte de la question

Mme Béatrice Bellay attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargé du commerce extérieur et de l'attractivité, sur la faible insertion des économies dites ultramarines dans leur environnement régional. Alors que la Martinique vient de rentrer dans la CARICOM en qualité de membre associé, le cumul du tarif extérieur commun, de l'octroi de mer et des formalités peut pénaliser les échanges avec les pays de la Caraïbe, alors que la Martinique souhaite développer ses approvisionnements et débouchés régionaux. Elle lui demande une évaluation actualisée, par flux et par filière, des obstacles fiscaux et douaniers, des possibilités offertes par l'article 349 du traité, des zones franches portuaires et des accords commerciaux. Elle lui demande également s'il va élaborer plan de simplification compatible avec la protection de la production locale et les normes sociales, sanitaires et environnementales européennes.

Données clés

Auteur : [Mme Béatrice Bellay](#)

Circonscription : Martinique (3^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18008

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Commerce extérieur et attractivité](#)

Ministère attributaire : [Commerce extérieur et attractivité](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 septembre 2026